### Un projet co-construit

La Ville de Villiers-le-Bel s'est engagée dans la mise en œuvre d'une démarche de concertation et de participation des habitants dès 2017, avec :

- Des micros-trottoirs
- Des ateliers thématiques, réunions publiques et balades urbaines,
- Une réunion publique de restitution

### Les prochaines étapes de concertation

Dans le cadre de l'appel à projet « Territoire d'Innovation de Grandes Ambitions » remporté par la Ville et Grand Paris Aménagement, le développement d'un nouveau lieu de vie et d'expérimentation au cœur du Village sera co-construit avec les habitants et les acteurs locaux.

Des rencontres pour réfléchir à la programmation et un chantier participatif pour l'aménagement du local seront proposés d'ici la fin d'année 2022.

### Les acteurs du projet

*• Les porteurs du projet*

La Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, la ville de Villiers-le-Bel et Grand Paris Aménagement ont signé une convention de gouvernance en 2022.

Roissy Pays de France
Communauté d'Agglomération

ville de Villiers-le-bel

grandparis aménagement

*• Les partenaires*

L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), la Direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL) et l'Agence nationale de l'habitat (ANAH).

ANRU
Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE DE L'HÉBERGEMENT ET DU LOGEMENT

Agence nationale de l'habitat
Anah

### Les premiers travaux

Avant que ne débutent les premiers aménagements prévus pour la rénovation urbaine du Village, l'INRAP, Institut national de recherches archéologiques préventives, est intervenu début juin afin de réaliser un diagnostic archéologique.

Un diagnostic archéologique permet de vérifier si le terrain recèle des traces d'anciennes occupations humaines susceptibles d'être détruites lors de la réalisation des travaux d'aménagement. Au cours de cette opération, les archéologues recueillent toutes les données permettant de reconstituer l'histoire du site et de ses occupations anciennes.

Pour permettre ce diagnostic, des interventions ont été réalisées à partir d'octobre 2021 sur les parcelles situées entre la rue Louise Michel et la ruelle Fessart d'une part, et la rue Gambetta et la rue du Pressoir d'autre part :

- Les terrains ont été nettoyés et débroussaillés.
- Plusieurs bâtiments, dont le hangar situé aux numéros 27 et 29 de la rue du Pressoir et les petits bâtiments du 56 rue Gambetta, ont été désamiantés puis déconstruits.

L'INRAP a commencé ses premières investigations de diagnostic le 7 juin pour une durée d'environ 15 jours. En fonction des découvertes effectuées, l'INRAP prendra alors la décision le cas échéant d'entreprendre des fouilles plus poussées.

VILLIERS le bel

# La Lettre du Maire



Lettre d'information • juin 2022

## DISCUTONS ENSEMBLE DE LA RÉNOVATION URBAINE DU VILLAGE

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années, l'équipe municipale, avec le concours de Grand Paris Aménagement, travaille à l'élaboration d'un projet urbain qui dessine la rénovation du quartier du Village à l'horizon d'une dizaine d'années. Ce projet d'envergure de rénovation du quartier vise à améliorer les conditions de vie des habitants et à redonner de l'attractivité au Village en révélant tout son potentiel et en préservant ses caractéristiques villageoises et son patrimoine architectural et naturel.

Le projet répond aux objectifs suivants :

- Lutter contre l'habitat dégradé, renouveler et diversifier l'offre de logements
- Améliorer la qualité des services et des équipements urbains
- Désenclaver le quartier et améliorer son articulation en recomposant le réseau de voirie et l'espace public
- Préserver et mettre en valeur le caractère patrimonial, architectural et paysager du Village

Après une longue période de réflexion, d'études et de concertation avec les habitants, il est temps désormais de vous présenter ce projet dans sa version la plus aboutie et de discuter avec vous de ses objectifs et de ses apports à votre vie au sein du quartier.

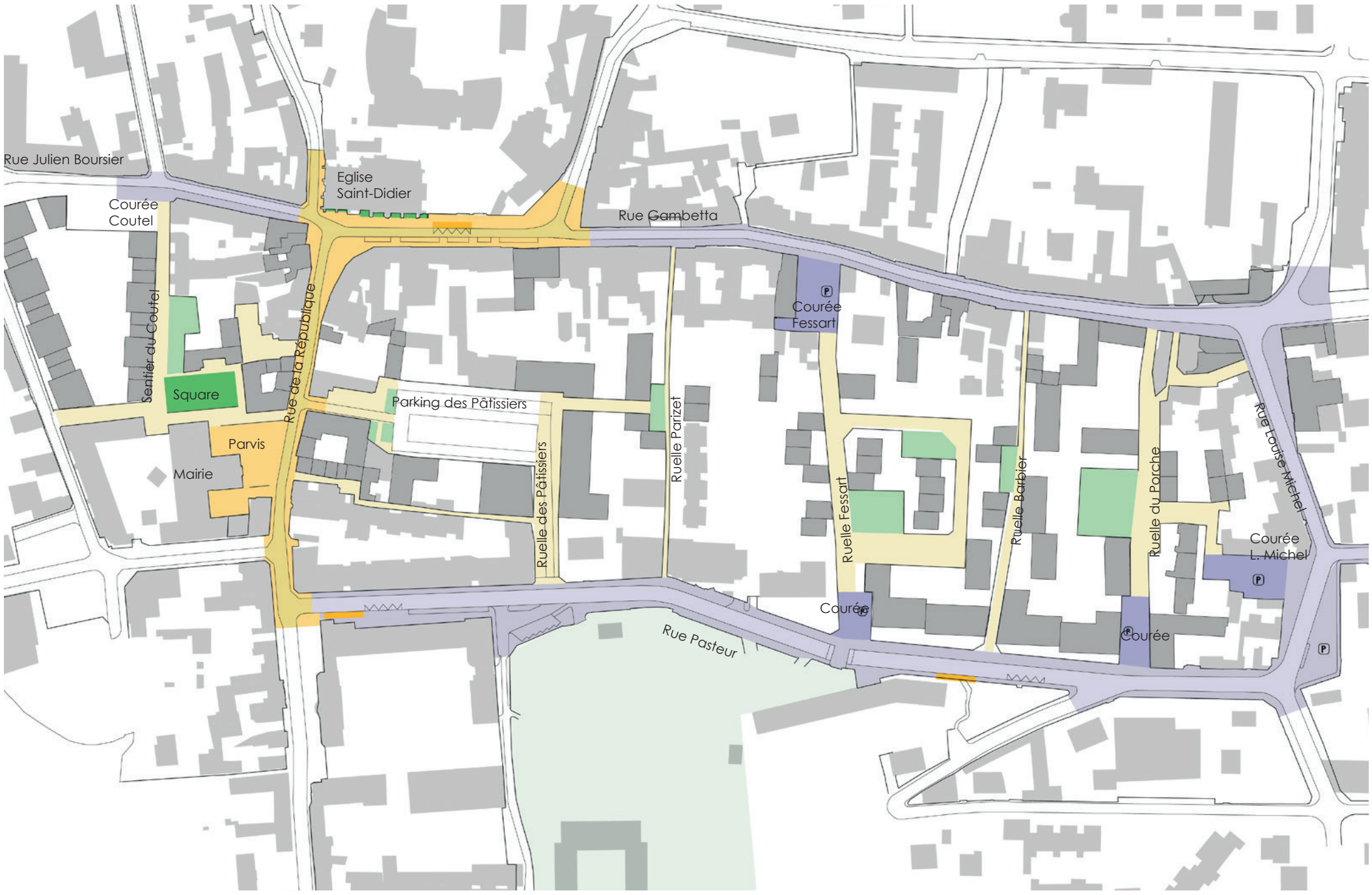
C'est pourquoi je vous convie à une

**Réunion de concertation**
**sur le projet urbain du Village**
**Mercredi 22 juin à 19h,**
**en mairie,**
**32, rue de la République**

Espérant vous rencontrer nombreux pour ce moment important pour l'avenir du Village,

Bien fidèlement,

**Jean-Louis Marsac,**
**Maire de Villiers-le-Bel**




**Une offre de logements renouvelée, diversifiée et de qualité.**

Pour répondre aux besoins des habitants en matière de logements, le projet urbain prévoit :

*• Des rénovations importantes sur certains immeubles, afin de lutter contre l'habitat indigne et améliorer le bâti dégradé.*

La réhabilitation de certains bâtiments et logements dégradés mais emblématiques du quartier du Village vise à préserver son identité villageoise et à valoriser son patrimoine architectural. Ces travaux de rénovation permettront une véritable amélioration du confort des logements ainsi qu'une réduction des dépenses énergétiques pour les habitants.

*• Une diversification de l'offre*

Les bâtiments les plus dégradés seront démolis et de nouveaux logements de qualité à prix abordables seront construits, dans le respect de l'identité du Village et son caractère patrimonial. Le quartier accueillera différents types de logements : des petits logements collectifs sur les rues périphériques de l'opération (Gambetta, Louise Michel et Pressoir), des maisons et des logements semi-individuels en cœur de village.

**Un nouveau lieu de vie convivial, mixte et attractif**

*• Une offre commerciale redynamisée*

Afin de rendre plus attractif ce centre historique et mieux répondre aux besoins des habitants, l'offre de commerces et de services de proximité sera renforcée, améliorée et diversifiée.

Les objectifs du projet :

- Faciliter l'implantation et le développement de nouvelles activités économiques (commerces, services, artisanat) ;
- Redynamiser le Village par l'activité commerciale ;
- Diversifier l'offre commerciale pour rendre le secteur plus attractif en répondant mieux aux besoins des habitants.

*• L'ancien local Proxi, un nouveau lieu de vie et d'expérimentation au cœur du Village*

La première étape du projet débutera fin 2022 avec le développement d'un tiers-lieu ouvert au cœur du quartier. Il s'installera dans l'ancien Proxi réhabilité et proposera :

- Un espace polyvalent :
  - À la fois lieu d'accueil, d'information, d'échanges, de convivialité et de travail, il accueillera des permanences sur la démarche et le projet de rénovation du Village, des expositions, des ateliers thématiques, etc.
- Un espace de programmation ouverte :
  - Des porteurs de projet pourront expérimenter et tester leurs commerces et activités, notamment dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture urbaine et de l'artisanat.
  - Des ventes exceptionnelles seront organisées.
  - Une programmation événementielle sera construite avec les acteurs locaux.
  - Cette structure pourra être mis ponctuellement à disposition des associations locales qui participeront à son animation en proposant des activités dans leurs champs d'intervention.

*• Des espaces publics de qualité*

Les espaces publics et les jardins seront réaménagés afin de créer des espaces de loisirs et de détente.

**Un quartier accessible, sécurisé et reconnecté à la ville**

Afin de recréer du lien entre les quartiers, de fluidifier et sécuriser les déplacements, le réseau de voirie et les espaces publics seront réaménagés :

- Les ruelles seront restructurées : les ruelles Parizet et Barbier seront conservées en sente piétonnes et les ruelles Fessart et du Porche seront élargies pour assurer une desserte en sens unique des cœurs d'îlot.
- La rue de la République et une partie de la rue Gambetta seront réaménagées en un espace partagé entre piétons, cyclistes et automobilistes.
- Les circulations seront retravaillées afin de sécuriser les déplacements et de développer les mobilités actives en faisant plus de place aux piétons et aux vélos dans l'espace public.
- Les mobilités seront également renforcées avec la création d'une nouvelle ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) de la place du Général Leclerc, vers la gare de RER D, et jusqu'à Roissy Pôle.

**Valoriser le patrimoine paysager et développer la nature en ville**

Le projet souhaite mettre en valeur et enrichir le patrimoine paysager du cœur de ville. La trame verte existante sera préservée et enrichie par la création de nouveaux espaces végétalisés :

- Des bandes plantées dans les ruelles Fessart et du Porche ;
- Des alignements d'arbres rues du Pressoir et Louise Michel ;
- Des jardins et espaces verts de qualité (square de la mairie, parkings plantés, jardins de poche le long des ruelles) ;
- Des jardins privatifs en cœur d'îlot.

Ces espaces verts offriront ainsi des nouveaux lieux de vie partagé, de détente et de loisirs aux habitants.

Le projet prévoit la plantation de 150 arbres. Conformément à sa politique de développement durable et de sauvegarde du patrimoine naturel, la Ville essaiera autant que possible de conserver les arbres. Néanmoins, certains arbres malades ou mettant en danger la sécurité des habitants ont été et devront être abattus. En lien avec ses engagements, l'équipe municipale veillera à ce que pour tout arbre abattu, deux soient plantés.